



Formulaire de demande de subvention pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE)

Mairie de Baud
Place Mathurin Martin
56150 BAUD
Tél : 02.97.51.02.29
Mail : accueil@mairie-baud.fr

LE PRINCIPE



Par délibération en date du 27 septembre 2019, le Conseil Municipal de Baud a décidé d'accompagner financièrement l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). L'aide est d'un montant de 50€*.

LES CONDITIONS

Pour être bénéficiaire de cette aide, trois conditions sont à remplir :

- être domicilié à Baud,
- faire l'acquisition d'un VAE neuf,
- s'engager à ne pas le revendre dans l'année qui suit l'attribution de la subvention.

Afin de pouvoir bénéficier de la subvention, il vous suffit de remplir ce formulaire et d'y joindre les pièces suivantes :

- une copie de la facture d'achat mentionnant le nom de l'acquéreur,
- un justificatif de domicile récent (facture d'électricité, eau, gaz, téléphone, avis d'imposition...),
- un RIB.

Le formulaire ainsi que les pièces justificatives sont à déposer en mairie à l'attention du services Finances.

*Aide plafonnée à 30 dossiers par an.



COUPON À RAMENER EN MAIRIE, AU SERVICE FINANCES

NOM et Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Je soussigné m'engage formellement à ne pas revendre le vélo électrique qui a fait l'objet de la subvention, et ce dans l'année qui suit l'attribution de l'aide*.

À le

Signature du demandeur :
« Lu & approuvé »

*L'état attribue également une aide, le bonus vélo. Le formulaire ainsi que les conditions d'attribution sont disponibles sur le site : www.asp-public.fr/bonus-velo